



Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 07 septembre 2023 à 20h

Présidence : Mme Ariane Gétaz

Présents : 33 sur 44 membres

Excusé/es : Mmes et MM M. Arpin, R. Badoud, R. Baeriswyl, L. Christinet, L. Clerc, C. Duclos, J. Evershed, L. Finkelstein, R. Gagneux, A. Jacot-Descombes et D. Renaud.

1. Communications de la Présidente.

La Présidente lit :

- le courrier de Chantal Pégaitaz sur le manque d'entretien du cimetière,
- le courriel de Emmanuelle Agustoni et Yann Bergeot sur la dénaturation du tissu du centre du village, en cause la reconstruction des immeubles de la Grand'Rue,
- le courrier de Matthieu Leuba : sa démission du Conseil pour déménagement et par conséquent de la Commission des finances,
- la réponse de Mme Turin, préfète, à sa question concernant le cadeau de départ à Mme Chantal Landeiro suite à l'intervention d'O. Hog.

Suite à la démission de M. Leuba, un ajout à l'ordre du jour pour l'élection d'un membre à la Commission des finances a été voté à l'unanimité.

La Présidente informe le Conseil que le dernier conseiller suppléant M Manuel Drozdit-Busset sera assermenté lors de la prochaine séance du Conseil.

Elle annonce aussi que des élections complémentaires auront lieu en mars.

2. Elections d'un délégué à la crèche & UAPE et d'un délégué suppléant au RAT.

A. Di Tullio Maghe, déléguée suppléante à la crèche & UAPE est élue par acclamations déléguée à la crèche & UAPE.

S. Lemercier est élue par acclamations déléguée suppléante à la crèche & UAPE.

M. Christinet est élue par acclamations déléguée suppléante au RAT.

3. Election d'un membre à la Commission des finances.

S. Bürer est élu par acclamations membre à la Commission des finances.

4. PV de la séance du 29 juin 2023.

Le PV tel que modifié est accepté par 29 oui et 3 abstentions.

5. Communications de la Municipalité.

- Centre du tri : Valérien Giauque en est le nouveau responsable.
- Voirie : le nouvel apprenti est Alex Coddron.
- Gestion de nos forêts : une présentation par le garde forestier Maxime Schumacher aura lieu le mercredi 22 novembre à 20h.
- Arrachage et remplacement des lauriers pour la saison 2023-2024 : jusqu'à fin septembre, les intéressés peuvent contacter le greffe ou le Municipal S. Humbert.
- PNRJV (Parc naturel régional Jura vaudois) : consultation publique sur le plan de gestion 2025-2028 directement sur le site web du parc.
- LVLEne (nouvelle loi sur l'énergie) : une séance d'information publique pour faciliter la consultation aura lieu à la salle communale de Nyon le 10 octobre de 19h00 à 21h30 en présence du Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos.
- Patrouilleurs : le service a repris grâce à la mobilisation de Mmes Haller et Robert-Charrue.

- Antenne téléphonie : la Municipalité organisera une consultation sur le principe d'implantation d'une antenne, les Vaulis recevront un bulletin pour s'exprimer.
- 6. Dépôt du préavis municipal N°12/2023 : demande d'un crédit de CHF 95'000.- pour l'étude de la 1^{ère} phase de mises à niveau de notre adduction d'eau. Nomination des Commissions finances et ad hoc.**

Le préavis municipal N°12/2023 est déposé.

La Commission des finances est nommée.

Sont élus à la Commission ad hoc S. Meylan, Th. Pasquier, K. Michalak, P.-A. Gétaz et D. Rochat.

7. Interpellation et motions.

G.-A. Sutter dépose trois motions et une interpellation qui sont de la compétence de la Municipalité.

La motion « cimetièrre » : la prise en considération est acceptée par 26 oui, 5 non et 1 abstention. Elle est renvoyée à la Municipalité pour proposition.

La motion « eau » : la prise en considération est refusée par 5 oui et 27 non. Elle est classée.

La motion « compteur d'eau » : la prise en considération est refusée par 10 oui, 20 non et 2 abstentions. Elle est classée.

L'interpellation « antenne » est appuyée par 17 conseillers. 7 conseillers souhaitent la traiter lors de ce Conseil et 23 le Conseil suivant. Elle figurera à l'ordre du jour de la séance du 12 octobre.

8. Communications des délégués aux associations.

Crèche et UAPE, A. Di Tullio Maghe a assisté à la dernière séance de comité en remplacement de G. Strobino.

Les budgets 2024 de la crèche et l'UAPE ont été approuvés. Renforts et mesures ont été apportés à l'UAPE pour mieux accueillir les enfants avec besoins particuliers. La crèche a engagé 2 apprenties, une stagiaire et 3 collaboratrices supplémentaires, elle recherche encore 2 employé(es).

Une partie des enfants de la crèche se trouvent dans l'ancien local de la Poste.

9. Divers et propositions individuelles.

Le voyer qui a fait la tournée du centre du village a fait des suggestions afin d'améliorer la sécurité.

La Société Le Lien a ouvert l'inscription pour les fenêtres de l'Avent et accepte volontiers que les sociétés locales postent leurs activités sur l'agenda du Lien.

Le Vaud, le 10 septembre 2023

Pour le Conseil Communal



Ariane Gétaz
Présidente



Lin Schelling
Secrétaire

Sont soumises au référendum les décisions adoptées par le Conseil communal (art. 160 al.1 LEDP), sauf exceptions expressément mentionnées à l'article 160 al. 2 LEDP. Voir articles 161, 162, 163, 164 & 165 LEDP.